

**Epreuve du 1^{er} groupe****HISTOIRE – GEOGRAPHIE****A – HISTOIRE (Un sujet au choix du candidat)****SUJET I : DISSERTATION**

Sujet : Certains observateurs avertis expliquent la décolonisation comme le prolongement de la guerre froide entamée en Europe au lendemain de la guerre mondiale : 1939/1945. Qu'en pensez-vous ?

SUJET II : COMMENTAIRE DU TEXTE**Le retrait de l'OTAN**

De Gaulle annonce le retrait de la France de l'Organisation intégrée de l'OTAN (conférence de presse du 21 février 1966)

Si la France considère, qu'encore aujourd'hui, il est utile à sa sécurité [...] qu'elle soit alliée à un certain nombre d'Etats, notamment l'Amérique, pour leur défense, [...] si la déclaration faite en commun à ce sujet, sous forme du Traité de l'Alliance Atlantique reste à ses yeux toujours valable, elle reconnaît, en même temps, que les mesures d'application prises par la suite ne répondent plus à ce qu'elle juge satisfaisant.

Il est bien clair, qu'en raison de l'évolution intérieure et extérieure des pays de l'Est, le monde occidental n'est plus aujourd'hui menacé comme il l'était à l'époque où le protectorat américain fut organisé en Europe sous le couvert de l'OTAN. [...]

D'autre part, [...] voici que des conflits où l'Amérique s'engage dans d'autres parties du monde, comme avant-hier en Corée, hier à Cuba, aujourd'hui au Vietnam, risquent de prendre, une extension telle qu'il pourrait en sortir une conflagration générale. Dans ce cas, l'Europe [...] serait automatiquement impliquée dans la lutte lors même qu'elle ne l'aurait pas voulu. Il en serait ainsi pour la France. [...]

Enfin, la volonté qu'a la France de disposer d'elle-même, volonté sans laquelle elle cesserait bientôt de croire en son propre rôle et de pouvoir être utile aux autres, est incompatible avec une organisation de défense où elle se trouve subordonnée.

Ch. De GAULLE, *Discours et Messages, plon 1970*

cité dans histoire Terminales collection Gregh : Le monde de 1939 à nos jours p. 130 Hachette 1983.

B – GEOGRAPHIE (Un sujet au choix du candidat)**SUJET I : DISSERTATION**

« Le Brésil est la dixième économie mondiale par son PIB mesuré en dollars courants, mais grimpe à la huitième place lorsqu'on corrige ce dernier par les parités en pouvoir d'achat. Toutefois, de par son IDH, il n'est classé qu'à la 63^{ème} place et se trouve devancé par une dizaine de pays de l'Amérique et des Caraïbes. »

CLAUDIO JEDLICK, Images Economiques du Monde 2008, p. 190.

Analyser à travers la réflexion ci-dessus les paradoxes du développement brésilien en illustrant le propos par des exemples précis.

Epreuve du 1^{er} groupe

SUJET II : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS : LA POPULATION DU SENEGAL

DOCUMENT 1 : structure par sexe et par âge de la population du Sénégal en 2004.

	<u>Total</u>	<u>Masculin</u>	<u>Féminin</u>
Ages	<u>10 852 147</u>	<u>5 330 084</u>	<u>5 522 063</u>
0-4	1 734 710	876 527	858 183
5-9	1 545 504	779 735	765 769
10-14	1 413 095	711 749	701 346
15-19	1 230 574	613 751	616 823
20-24	1 037 022	518 586	518 436
25-29	812 000	399 376	412 624
30-34	675 038	321 416	353 622
35-39	563 398	257 368	306 030
40-44	466 132	209 242	256 890
45-49	371 371	170 551	200 820
50-54	293 989	136 640	157 349
55-59	215 437	99 977	115 460
60-64	163 5350	76 285	87 250
65-69	131 727	62 368	69 359
70-74	95 314	45 764	49 550
75-79	57 934	28 779	29 155
80+	45 367	21 970	23 397

Source : Population Data, mai 2006.

DOCUMENT 2 : répartition de la population selon la région en 2002 et 2007.

Régions	Populations en 2002	Populations en 2007
Dakar	2 168 314	2 428 155
Diourbel	1 051 941	1 234 755
Fatick	609 789	714 750
Kaolack	1 070 203	1 232 323
Kolda	817 438	942 204
Louga	677 264	780 655
Matam	423 697	482 031
Saint-Louis	694 652	809 813
Tambacounda	612 855	708 971
Thiès	1 322 579	1 516 990
Ziguinchor	409 480	658 579
Total	9 859 482	11 519 226

Source : Division de la Prévision et de la Statistique, Ministère de l'Economie et des Finances, 2008.

Epreuve du 1^{er} groupe**DOCUMENT 3 : indicateurs démographiques et sociaux du Sénégal.**

	1990	1995	2000	2005
<u>Volume et accroissement de la population</u>				
. population totale (en milliers)	7327	8387	9581	10908
. Moins de 15 ans (en milliers)	3330	3737	4177	4631
. 60 ans et plus (en milliers)	342	395	455	523
. population féminine en âge de procréer (en milliers)	1639,2	1916,2	2234,8	2590,9
. TAN (en %)	2,70	2,66	2,59	2,47
<u>Fécondité et Procréation</u>				
. Taux Brut de Natalité	43,00	41,07	39,01	36,6
. Indice Synthétique de Fécondité	6,06	5,62	5,18	4,74
. Taux de prévalence contraceptive (toutes méthodes)	11,3	17,00	2,26	28,2
<u>Mortalité</u>				
. Taux Brut de Mortalité	16,00	14,48	13,11	11,48
. Espérance de vie	49,3	51,3	53,3	55,3
. Taux de Mortalité Infantile	80	72	64	57

Source : Déclaration de Politique de Population, 5 mars 2002, Ministère de l'Economie et des Finances

DOCUMENT 4 : Déclaration de Politique de Population Actualisée (1)

La Déclaration de la Politique de Population, témoigne de la volonté politique du Gouvernement à donner aux problèmes de population toute leur importance dans le processus de développement... Le Sénégal, à travers cette Déclaration, se fixe comme objectifs généraux :

- 1) Réduire la morbidité et la mortalité, en particulier celles des mères et des enfants par le renforcement des programmes de santé, notamment de santé de la reproduction en ramenant le taux de mortalité infantile à 6 ‰ en l'an 2000 ;
- 2) Réduire le taux de fécondité et le rythme de croissance démographique en stabilisant l'indice synthétique de fécondité à 5,62 enfants en 1997 et en atteignant un taux de prévalence contraceptive de 17 % en 1997 et 22 % en 2000 ;
- 3) Harmoniser le rythme de croissance démographique avec les exigences du développement ;
- 4) Assurer une distribution spatiale de la population équilibrée et favorable au développement économique et social ;
- 5) Appuyer toutes les actions tendant à accélérer la mise en valeur et le développement des régions afin de maîtriser l'exode rural et la croissance urbaine.

Source : Déclaration de Politique de Population, 5 mars 2002, Ministère de l'Economie et des Finances

(1) La Déclaration de Politique de Population a été adoptée en 1988, réactualisée en 1995, avec des objectifs quantifiés, adoptée en Conseil interministériel de juillet 1995 ; le texte final dite Déclaration de Politique de Population actualisée a été adoptée par le Conseil interministériel du 5 mars 2002, présidé par le Premier Ministre.

Epreuve du 1^{er} groupe

QUESTIONS

- 1) Déterminer les parts en valeur relative les jeunes de moins de 20 ans, des adultes (de 20 à 59 ans) et des personnes âgées (60 ans et plus), représenter le résultat dans un diagramme circulaire puis interpréter le diagramme. **(08 points)**

 - 2) Avec un taux d'accroissement annuel de 2,5 % en 2005, estimer la population sénégalaise en 2050 et analyser son profil démographique. **(05 points)**

 - 3) A l'aide des différents documents évaluer la politique démographique au regard des objectifs annoncés dans le document 4. **(05 points)**
- Introduction et conclusion :** **(02 points)**